

Réclamation d'un découvert 10 ans après clôture

Par Lol69, le 26/02/2018 à 09:32

Bonjour,

Je viens d'être contactée par un organisme de recouvrement engagé par une banque me réclamant un soit disant découvert bancaire non soldé de 1300€ après la clôture de mon compte par la banque. Cela fait plus de 10 ans, je ne me souvenais même plus avoir eu un compte chez eux et je ne retrouve même plus mes relevés bancaires de l'époque... ils ne cessent de me harceler par SMS, messages vocaux... Que dois-je faire? Faut-il que je règle ces 1300€?

Par chaber, le 26/02/2018 à 09:40

BONJOUR,

Pour savoir s'il y a titre exécutoire à votre encontre LRAR à cette officine demandant copie de ce titre sans vous engager à verser même 1€ ou à demander un échéancier.

En l'absence votre créance est forclose.

Vous pouvez également demander au greffe du tribunal.